

DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET DU CADRE DE VIE

Project

Dispositifs urbains à Angers

Territory : Angers

Link to an online resource : <http://www.angers.fr>

Attached file : [Angers.pdf](#)

Language of your contribution : French Attached resources language : French

- **Vélo Cité** : La ville d'Angers met gratuitement à la disposition des Angevins des vélos. Rapide, économique et bon pour la santé, le vélo contribue également à l'amélioration du cadre de vie. Angers compte actuellement 83 km de pistes ou bandes cyclables.
- **Auto cité** : Dans le cadre de sa politique de développement des déplacements doux, la Ville d'Angers, en collaboration avec la Sara (Société d'Aménagement de la Région d'Angers), met en place Autocité+. Ce service économique et écologique est un complément aux modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle que sont le bus, le tramway, le vélo, la marche à pied...
- **Jardins en pied d'immeubles** : Dans le cadre du renouvellement urbain de quartiers sensibles, les jardins participatifs s'avèrent bénéfiques pour la gestion d'espaces en milieu urbain dense et la cohésion sociale. Ils participent à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être, encouragent l'activité physique et favorisent la consommation de fruits et de légumes de saison
- **Signalétique piétonne** : Pour promouvoir la marche et l'activité physique et participer ainsi à la réduction de l'utilisation de la voiture en ville, la Ville d'Angers développe le jalonnement qui indique les temps pour se déplacer à pied d'un site à un autre. Le centre-ville d'Angers est balisé en 15 lieux.
- **Pédibus** : Basé sur l'échange de service, Pédibus repose sur l'implication des parents bénévoles. En lien avec l'association de parents d'élèves, le personnel éducatif de l'école, l'ADEME et la Maison de l'environnement, accompagnent les parents dans cette démarche.
- **Pollinarium sentinelle** : Un pollinarium sentinelle est un espace d'environ 200 m² regroupant la plupart des plantes communes de la région à haut pouvoir allergisant (graminées et ligneuses). Grâce à l'observation quotidienne en un seul lieu, il permet de relever pour chaque espèce la date précise de la première libération de pollen. Cette information est transmise au corps médical et au grand public.

CONTACT :

Richard YVON, Conseiller municipal délégué à la Santé, richard.yvon@ville.angers.fr

Gérard BOUSSIN, Médecin territorial, Direction Environnement Santé Publique, gerard.boussin@ville.angers.fr



Angers a participé à la
définition des défis

"Respire ta ville"